



Réseau des collectivités Territoriales pour une Économie Solidaire

Exemple de délibération:

Adhésion à l'association Réseau des collectivités Territoriales pour une Economie Solidaire

La ville/communauté d'agglomération/... a engagé une démarche en matière d'économie solidaire.

Au plan national des collectivités ayant conduit des réflexions ou expérimentations similaires ont souhaité se doter d'une structure juridique pour porter leurs travaux communs. Une association loi 1901 regroupant les communes, pays, conseils généraux et régionaux intéressés a été créée.

Cette association dénommée Réseau des collectivités Territoriales pour une Economie Solidaire a vocation à :

- promouvoir les démarches des adhérents pour sensibiliser d'autres territoires à l'économie solidaire ;
- constituer un lieu-ressource en termes d'information et un lieu appui à la mise en œuvre de projet notamment par la mutualisation des expériences locales et par le développement des démarches et d'outils communs ;
- contribuer à la formation des élus et des techniciens des collectivités adhérentes ;
- élaborer une réflexion à partir des pratiques locales pour être force de proposition auprès des pouvoirs publics.

Une charte a été élaborée pour définir les principes partagés par les collectivités adhérentes.

L'appartenance à ce réseau permettrait à la ville/communauté d'agglomération/... de bénéficier d'un espace d'échanges et de concertation, et d'un appui pour la mise en œuvre de nouvelles actions, ou le suivi d'actions déjà lancées.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal/communautaire/..., à la majorité décide :

- d'adhérer à l'association "Réseau des collectivités Territoriales pour une Economie Solidaire",
- d'autoriser le Maire/Président/... ou son représentant à représenter la Ville/... au sein de cette association,
- d'acquiescer la cotisation correspondant à cette adhésion, laquelle s'élève à... .



Réseau des collectivités Territoriales pour une Économie Solidaire

RTES
Hôtel de Ville, BP 667, 59033 Lille Cedex
03 20 97 17 97 / 06 61 17 94 90
animation@rtes.fr www.rtes.fr

